

# TRANSFORMATION DE PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE : REGLEMENTATION ET PRATIQUE (R5)

**PUBLIC:** Tout porteur de projet de transformation

**DUREE:** 7 H (1 journée) en centre en présentiel

LIEU DE FORMATION: CFPPA de Meurthe-et-Moselle Domaine de Pixerécourt 54220 MALZEVILLE –

La Halle de Technologie de l'EPL 54

**CONTACT:** CFPPA de Meurthe et Moselle 03.83.18.12.12

# **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Appréhender la réglementation en transformation de produits issus de l'AB

- Connaître et mettre en œuvre les Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) et de Fabrication (BPF) associées à la transformation de produits certifiés BIO
- Maîtriser l'étiquetage AB

### **DATE DE FORMATION**

Plusieurs sessions durant l'année

# **PREREQUIS**

Avoir fait la R1 et la R2 (fortement conseillé)

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

4 à 12 stagiaires

Le centre se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de stagiaires inscrits n'est pas suffisant

### PROGRAMME DE LA FORMATION

- Décryptage de la réglementation en production et transformation de produits issus de l'Agriculture Biologique
- Bonnes Pratiques de Fabrication en atelier certifié pour la transformation de produits Bio
- Etudes des procédés en transformation Bio : de la réception des matières premières au stockage des produits finis
- Mise en place de la traçabilité
- Etiquetage des produits : réglementation, droits et applications
- Démarches auprès des Organismes de Contrôle (OC) et méthodologie pour la certification

# **MODALITES PEDAGOGIQUES**

- Apports théoriques et documents supports
- Echanges avec les participants
- Illustration à la Halle de Technologie (certification biologique de la transformation de végétaux)

### ADAPTATION DE LA FORMATION

Prise en compte des pré acquis pour adapter le parcours de formation et prise en compte du handicap par notre référent

### **MODALITES DE VALIDATION**

QCM en fin de journée

### **DEBOUCHES**

Cette formation permet de répondre aux obligations réglementaires en lien avec la transformation de produits AB.

### **POURSUITE DE FORMATION**

Module pratique de transformations

### **ACCESSIBILITE A LA FORMATION**

Notre référent Handicap est à votre disposition au 03.83.18.12.08

# **EVALUATION DE L'ACTION**

Référent Qualité

# **COÛT DE LA FORMATION**

220 € par participant / Devis sur demande pour formation en intra

### **FINANCEMENT**

OPCO de branche (VIVEA, OCAPIAT...) ou fonds personnels